

Commune de ST-MEDARD-SUR-ILLE

Etude globale de réaménagement du centre-bourg

Concertation Table ronde d'habitants

PRÉSENTS

Gildas BOUREL - Adjoint Communication, Aménagement et Cadre de vie
Pauline LUCAS - SITADIN Urbanisme et Paysage

Raphaël Saulnier – Rue de Brou, habite depuis 4 ans la commune
Valérie Marechal – Le Roquet, agent communal secrétariat d'accueil et urbanisme, habitante depuis de nombreuses années
Patrick Manoury – Rue de la Colombière, membre de l'association La Caboche (Bar associatif)
Patrick Bouillon – Le Roquet, membre de l'association La Caboche (Bar associatif)
Typhaine Beauplet – Le Clos de la Fontaine, assistante maternelle
Denis Le Lévrier – Les 4 chemins (Hors agglo), membre de l'assemblée de sages
Sébastien Goncalves – Chemin du Puits Neuf, membre de l'association La Caboche (Bar associatif)
Paul Pierrick Roger – La Haute Touche (Hors agglo), président de l'association 35 des Saint Médard de France
Guillaume Trémorin – Rue de Brou
Angèle Guy – Le Louvre, membre de l'assemblée de sages
Armelle Andrieu, Résidence des genêts, association des jardins partagés
Yohann Lecuyer – La Côte, habitant depuis 2019
Xavier Thévenet – La Fontaine de Brou
Grigitte Saison – La Croix de Brin
Béatrice Day, La Ratulais, depuis 2008
Mickaël Devigne, Rue du Chêne, depuis 20 ans, Membre de la Caboche et du collectif de la Fête de la Musique, Ancien adjoint à la voirie.

POINTS SOULEVES

Chaque habitant est invité à parler de l'usage qu'il en a des lieux, des besoins, points faibles, points forts, des problèmes de déplacements, de circulations, de stationnement au sein du centre bourg.

Place de l'église :

- Lieu très important pour tous, grande place large et à bonne dimension qui doit rester conviviale, lieu de rencontre, lieu d'évènements (fête de la musique), foodtruck, autotamponneuse... Identité rurale à conserver. A mettre en valeur pour se rencontrer.
- Actuellement plus une rue qu'une place.
- Circulation piétonne difficile et dangereuse (pas d'espace sécurisé pour enfants).
- Stationnement nécessaire sur cette place : pour le bar, foodtruck + beaucoup de maisons du centre-ville (y compris devant la mairie, de la rue du Roquet et rue de la côte) n'ont pas de stationnements sur leur parcelle. Mais positionnement actuel inadéquate : cache le mur et le jardin de l'église et limite les déplacements piétons. Parfois stationnement en double fil, dangereux pour la circulation. Proposition d'un marquage pour parking central et décoller les stationnements du mur de l'église.
- Matérialiser la circulation sur cette place. Potelets amovibles ? L'espace doit rester modulable et l'aménagement pas trop couteux et simple (juste traitement de surface ?)
- Demi-tour compliqué rue de la mairie.
- Arbres supplémentaires évoqués par certains pour créer de l'ombrage/ plus de végétal/déminéralisé ? Sans que cela puisse gêner les manifestations.

- Mettre en valeur le jardin de l'église et son muret en reculant le stationnement. Jardin apprécié. Pétaque bien sur les chemins près de l'église, supprimer l'autre derrière la mairie.
- Proposer une terrasse plus grande et plus chaleureuse pour le bar.
- Les clients des foodtrucks sont actuellement sur la route – les déplacer de l'autre côté, près de l'église ou baliser/mettre des potelets. Prévoir une borne électrique pour les foodtrucks et évènements au pied du monument aux morts.

Rue de la côte :

- Vitesse importante des véhicules.
- Chicane mal placée (pour véhicule en montée et toutes dans le même sens).
- Problème d'étranglement en haut près de la place de l'église - espace pas assez sécuritaire.
- Stationnement sauvage sur trottoir.
- Trottoir trop étroit, 2 personnes côte à côte ne peuvent pas se déplacer (sécurité faible). Haies débordent sur trottoir.
- Favorable au sens unique à la montée – limiter le chevauchement des véhicules sur les piétons. Déjà testé mais ne se souviennent plus pourquoi ce projet a été abandonné.

Rue du Roquet :

- Gravillons : espace glissant
- Vitesse des vélos importante dans la pente.

Puits neuf :

- Espace plat en centre-ville apprécié, poumon vert apprécié et fréquemment utilisé par les jeunes.
- Aire de jeux vieillissant, pas sécurisé (pas de clôture) et pas propre – et cela vaut pour toutes les aires de jeux de la commune. Ex aire de jeux de St Germain sur Ile : 1 seule aire pour tous les âges (grands et petits), sécurisé, propre et en bois (bien intégré). Toboggan sur butte ?
- Terrain de tennis : vieillissant. Préférer un city stade, même si plus petit mais avec plus de possibilité de jeux. Le garder sur cet espace ? ou le positionner près de la salle des sports ?
- Maintenir une aire de jeux au sein du bourg. Que ce soit pour les petits et les grands.
- Pas assez de lien visuel et de liaison piétonne facile et identifiable entre la place de l'église et le puits neuf. Signalétique à créer pour l'identifier.
- Proposition de parking sur ce lieu : attention au bruit pour les riverains, attention à l'accès des véhicules qui est compliqué.
- Problème de gravillons qui roulent. Quelques stationnements sauvages.
- Problème éclairage urbain, notamment avec l'accès à la salle d'activité dessin.

Rue du Fournil :

- Pas assez de place pour le vélo et le piéton.
- Moins de véhicules depuis la suppression du passage à niveau.
- Pas favorable au chaudiou, préférerait une chaussée vélo bien séparée des voitures.
- Carrefour en bas de la rue de la côte et rue du fournil compliqué.

Rue de la colombière

- Manque trottoir. Notamment à l'angle nord.
- Stationnement à trouver.

Revoir le sens de circulation autour de la place de l'église et dans les rues annexes :

- Rue de la côte, rue du Roquet en sens unique montant, rue de la colombière en sens unique descendant (sauf accès lotissement au sud en double sens), rue de Brou sens unique montant, rue des écoles sens unique vers la place de l'église. Cela permettrait de réduire les vitesses et avoir plus de stationnements. A discuter si autorise néanmoins le double sens riverains. Certaines personnes rue de la côte ou rue du Roquet ont du mal dans certains sens pour se garer chez eux (personnes âgées).

- Autre proposition : la dangerosité de la place de l'église est dans le sens rue des écoles, rue de la côte. Il est envisagé de couper cette liaison. Place de l'église non traversant, on peut y aller depuis la rue de la côte (double sens) et du Roquet ou depuis la rue de l'école (sens unique) et redescendre via la rue de la colombière (sens unique).

Salle des sports et terrain sportif :

- Terrain de foot peu utilisé. Ne pas artificialiser des zones perméables.
- Passage piéton à créer au nord du cimetière pour rejoindre le parking du cimetière et celui de la salle des sports.
- Liaison piétonne à mettre en place entre les genêts et la salle des sports.
- Parking salle des sports pas assez grand : acquérir 2 lots sur la ZAC pour agrandir stationnement ?

Rue des sports :

- Problème de circulation et visibilité.

Parking épicerie

- Espace piéton compliqué, notamment pour les poussettes.

Parking de l'ille

- Classé zone inondable – pas vraiment dans la réalité ?
- Parking utile
- Passerelle pour passer sur le canal directement ?

Espace naturel du pré du four

- A valoriser – chemin pédagogique /restauration zone humide
- Reméandrer ruisseau ?
- TVB et tour de bourg piétonnier – liaison avec l'ille ? Point sur les cheminements à réaliser.

Rue de la ratulais

- La ratulais jusqu'à la croix de brin : circulation anarchique, incontrôlée et très dangereuse (animaux écrasés...). Car s'arrêtant avec des risques pour les enfants. Les chicanes ne sont pas respectées. Liaisons piétonnes et cycles inexistantes.
- Liaison vers la gare en vélos ou à pied très compliqué.
- Agriculteur empruntant cette route – conserver leur passage.

Remarques supplémentaires :

- Problème d'éclatement des commerces au sein de la commune. Associer les commerçants.
- Chemin du Louvre à mettre en valeur (améliorer la circulation piétonne)
- Problème d'horaires de l'éclairage urbain -> SDE doit faire un point sur cet élément. Attention néanmoins aux nuisances si trop éclairé. Il faut tenir compte des activités des salles.
- Equipements présents mais vieillissant, manque d'entretien et de propreté.
- Manque de signalétique.
- Manque de liaison piétonne et chemin pour relier tous les sites et favoriser les déplacements vélos/piétons.
- Investissement de la population dans l'entretien des espaces verts de la commune ?
- Espace vert près de la rue de des genêts – verger existant à valoriser.
- SUJETS : SECURISER, FAVORISER LA NATURE EN VILLE.

ECHEANCES

BALADE URBAINE : SAMEDI 25 NOVEMBRE 10H. RDV place de l'Eglise.